
— FAQ

Options de financement

Émissions d'actions

1. Une fois les actions émises, comment peut-on la déclarer?

Une société indienne doit déposer le formulaire au plus tard 30 jours à compter de la date d'émission des actions. Le formulaire doit être dûment rempli et signé par le directeur général / directeur / secrétaire de l'entreprise et soumis au concessionnaire autorisé de l'entreprise qui le transmettra à la RBI. Pour une liste détaillée des documents, se reporter à la sous-section 2.2 de l'annexe 6 de la politique en matière d'IDE. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)